

**LETTRE OUVERTE à**

**Madame Odile MARIE SAINT GERMAIN  
DFSPIP DU NORD**

Madame,

Ce jour, par mail destiné à l'ensemble de l'équipe de l'antenne SPIP de Valenciennes, ainsi qu'à des personnes extérieures, le DPIIP de Valenciennes se permet de relater des propos qu'une CPIIP lui aurait tenu en entretien individuel.

Vous avez aussi été destinataire de ce mail.

**La CGT ne peut tolérer un tel fonctionnement : c'est une violation du secret professionnel !**

D'autre part, cette CPIIP ne faisait que déplorer le fait qu'elle ne puisse participer à une CPI dont elle n'avait eu connaissance que le matin même.

**Aussi la CGT vous demande d'intervenir rapidement auprès ce DIRECTEUR afin de lui rappeler qu'il est tenu à une certaine déontologie dans l'exercice de ses fonctions , des propos tenus en entretien individuel n'ont pas à être portés à la connaissance des autres membres de l'équipe, et que l'ensemble de l'équipe doit avoir accès à un même niveau d'information !**

Valenciennes, le 08 mars 2017